

## MOTION D'ACTUALITE DU CONGRES DU SNUPFEN-SOLIDAIRES

Le congrès du SNUPFEN-Solidaires réuni le 2 juin 2017 à Storckensohn dénonce la note de service 17G2023 concernant l'évolution des métiers de terrain.

En effet :

- Cette note de service modifie fortement les métiers, les charges et les conditions de travail
- Dans toutes les UT des techniciens seront spécialisés à hauteur de 30 à 50 %
- Ces techniciens seront spécialisés sur des activités telles que : aménagement, bois façonnés, commercial ... à une échelle supra UT
- Ces spécialisations entraîneront un redécoupage des triages et/ou des transferts de charges de travail vers les techniciens non spécialisés

Alors que les personnels ont besoin avant tout de stabilité au terme de 15 ans de réforme permanente, cette énième réorganisation va déstabiliser les collectifs d'UT et générer de la souffrance au travail.

Cette nouvelle organisation poussant plus avant la spécialisation, au détriment de la polyvalence des métiers indispensable à la gestion multi fonctionnelle, n'apporte rien à la forêt, tout au contraire.

De surcroit les instances dans lesquelles siègent les représentants des personnels (CTC et CCHSCT\*) n'ont fait l'objet d'aucune consultation contrairement à ce que prévoient les textes en vigueur.

Le Congrès appelle l'ensemble des personnels de terrain et d'encadrement à refuser d'appliquer cette note de service.

Les représentants syndicaux locaux appuieront toute initiative en ce sens.

A l'unanimité

(\*Comité Technique Central et Comité Central Hygiène et Sécurité et Conditions de Travail)